



Etat 52

la lettre des services de l'Etat en Haute-Marne

www.haute-marne.gouv.fr

édito



Il y a quinze jours à peine, je prenais mes fonctions dans ce très beau département qu'est la Haute-Marne, quittant un milieu, la Seine Saint-Denis, en tous points opposé.

C'est pour moi un grand honneur et un plaisir de prendre les rênes des services de l'Etat en Haute-Marne.

A première vue, la tâche est immense, tant dans le domaine de l'emploi, de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, que du fait de chantiers importants qui sont ouverts : le projet de parc national, le centre expérimental de Bure-Saudron, le contrat de redynamisation du site de défense de Langres, l'appel à projet urbain porté par M. Chatel à Chaumont, la restructuration urbaine conduite par les élus de Saint-Dizier.

La liste n'est pas exhaustive, tant les élus et les professionnels haut-marnais s'activent pour épauler le développement socio-économique de ce département.

Je veillerai au cours des prochains mois à ce que l'ensemble des services de l'Etat soit également mobilisé pour favoriser l'aboutissement de tous ces projets et de bien d'autres encore.

Claude MOREL
Préfet de la Haute-Marne

le chiffre du mois

89 644 101 € : c'est le montant de l'impôt sur le revenu versé en 2010 en Haute-Marne.

Alors que les déclarations de revenus vont commencer à arriver dans les foyers haut-marnais, ce chiffre permet de montrer l'importance de cette recette pour l'Etat.

sommaire

p. 2 dossier : la mobilisation pour l'emploi

p. 4 actualités

p. 6 l'Etat en mouvement

p. 9 pêle-mêle

p. 10 agenda

p. 10 carnet

la mobilisation pour l'emploi

L'emploi est une des priorités du gouvernement. Les chiffres du chômage justifient une véritable mobilisation pour l'emploi. Le président de la République a ainsi annoncé le 10 février dernier l'attribution de 500 millions d'euros supplémentaires en faveur des politiques de l'emploi.

Dans son allocution aux préfets du 17 février, Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, a décliné les axes prioritaires de cette mobilisation. **Il a souligné que l'accent devait particulièrement porter sur le chômage de longue durée et sa prévention, sur le travail des jeunes et sur la sécurisation des parcours professionnels.**

Par ailleurs, cette lutte contre le chômage devra s'intensifier au niveau territorial en mobilisant le SPEL (service public de l'emploi local).

Synthèse des nouvelles mesures pour l'emploi

Sur le plan national, la hausse de 20 % du chômage de longue durée en 2010 et le taux de chômage des jeunes qui atteint 24 % justifient des mesures spécifiques. En Haute-Marne, le chômage de longue durée concerne 37,8 % des demandeurs d'emploi et la part des jeunes dans le chômage total est de 20 % (chiffres DARES de janvier 2011).

• Mesures en faveur des chômeurs de longue durée

- ▶ Pôle Emploi recevra dans les trois mois tous les demandeurs d'emploi au chômage depuis plus d'un an pour leur proposer un emploi, une formation ou un accompagnement.
- ▶ 250 millions d'euros supplémentaires permettront de financer une augmentation de 10 % du nombre de contrats aidés en 2011 (CAE et CIE).
- ▶ Proposition aux Conseils généraux de cofinancer 60 000 contrats aidés de plus pour les chômeurs de longue durée bénéficiaires du RSA.

En Haute-Marne, 45 contrats d'accompagnement dans l'emploi supplémentaires seront donc proposés au premier semestre, portant le nombre total de CAE à 497. Les publics prioritaires bénéficieront également de 68 contrats initiative emploi. Le Conseil général et l'Etat ont signé le 25 février dernier une convention annuelle d'objectifs et de moyens qui fixe à 265 le nombre de contrats cofinancés.

• Pour favoriser l'emploi des jeunes



Continuer à développer la formation en alternance doit permettre aux jeunes d'acquérir de solides compétences professionnelles. L'objectif est d'atteindre 800 000 alternants en 2015 (il y en a 600 000 aujourd'hui) grâce à une simplification des règles, à des incitations financières et à une augmentation de l'offre de formation. Un plan alternance sera annoncé en mars après concertation avec les partenaires sociaux.

Dans notre département, la progression déjà perceptible des contrats d'alternance doit se poursuivre. En 2010, on dénombrait 889 apprentis et 138 personnes se formant par le biais de contrats de professionnalisation.

• La sécurisation des parcours professionnels

Dans des contextes professionnels qui évoluent en permanence, les salariés doivent maintenir et développer leur employabilité. Au-delà des dispositions relatives à la formation tout au long de la vie (loi de novembre 2009 sur la réforme de la formation professionnelle), la présente mobilisation pour l'emploi prévoit :

- ▶ Un suivi renforcé de l'ensemble des demandeurs d'emploi pour accompagner le retour à l'emploi et prévenir le chômage de longue durée.
- ▶ Une augmentation de 30 % du nombre de demandeurs d'emploi bénéficiant de formation.
- ▶ Une aide pouvant aller jusqu'à 2 000 euros pour toute embauche d'un chômeur de plus de 45 ans en contrat de professionnalisation.
- ▶ La simplification des dispositifs de sécurisation professionnelle pour les licenciés économiques (CTP et CRP).



Une mobilisation territoriale

Si cette mobilisation pour l'emploi constitue bien une priorité nationale, l'impulsion doit aussi être territoriale. **Le niveau local est en effet retenu comme étant le plus pertinent pour intensifier la lutte contre le chômage.**

Le rôle du Service Public de l'Emploi Local (SPEL), réuni par les sous-préfets, est donc important. **Il s'agit de décliner et d'optimiser la stratégie du gouvernement au niveau local en tenant compte des problématiques propres à chaque territoire.**

Le SPEL réunit des représentants de la DIRECCTE, de Pôle Emploi et des missions locales auxquels sont associés les élus locaux, les chambres consulaires, Cap emploi, l'AFPA...

En Haute-Marne, trois SPEL, correspondant aux arrondissements de Saint-Dizier, Langres et Chaumont, se sont déjà réunis.

Dans un premier temps, les membres des SPEL rassemblent des éléments de diagnostic sur la base desquels seront fixés des objectifs de résultats trimestriels, déclinés en objectifs mensuels.

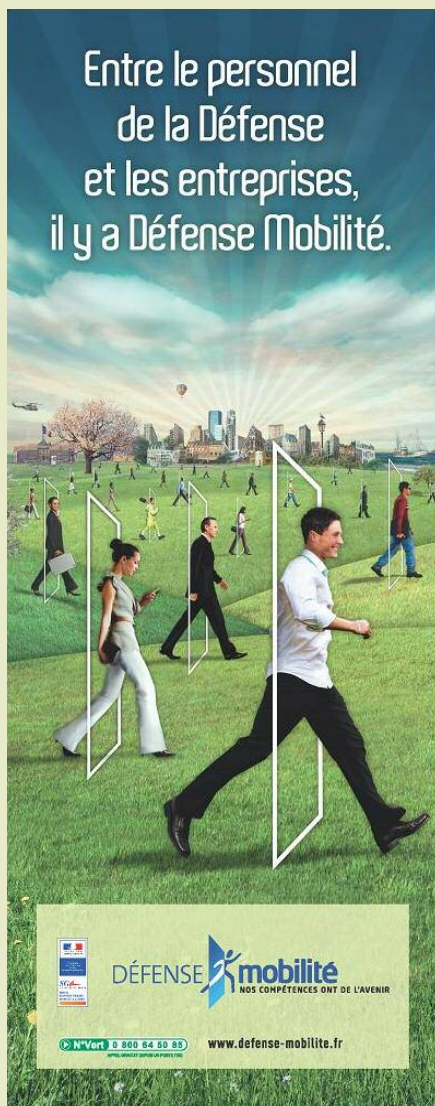
L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi et le nombre d'entrées en formation seront ainsi suivis mensuellement. De même, le délai moyen de satisfaction des offres d'emploi sera observé chaque mois : pour quelles raisons certains métiers restent-ils en tension? Sur quels leviers agir pour y remédier?

Au-delà des objectifs spécifiques énoncés précédemment, il faut bien évidemment poursuivre les travaux déjà engagés dans le département, notamment en termes de développement économique, qu'il s'agisse d'actions de revitalisation, de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences ou encore de projets touristiques.

*Contact : Maxime BORDIER, animatrice territoriale
Unité Territoriale Haute-Marne de la DIRECCTE Champagne-Ardenne
Tél. 03 25 01 67 03*

reconversion du personnel de la Défense

Le retour à la vie civile est un axe majeur de la politique de ressources humaines de la Défense. Elle accompagne ses personnels ainsi que leur conjoint dans leur démarche de transition professionnelle. Depuis le 10 juin 2009, une structure ministérielle unique a été mise en place à cet effet : **Défense Mobilité**.



L'offre de service aux candidats

Défense Mobilité met en place un accompagnement qualitatif et personnalisé pour les candidats selon leur profil :

- Bilan de compétences
- Elaboration d'un projet professionnel et personnel
- Accompagnement vers l'emploi, coordonné par un conseiller référent
- Formation professionnelle, lorsque le candidat ne dispose pas d'acquis immédiatement transposables dans le civil (en 2009, 4 492 militaires ont bénéficié d'une formation longue de 6 à 12 mois)
- Mise en relation avec les entreprises et accompagnement jusqu'à l'intégration dans le nouvel emploi

L'offre de service aux entreprises et aux fonctions publiques qui recrutent

Défense Mobilité assure un conseil en recrutement performant qui répond aux attentes des entreprises privées et des institutions publiques :

- Des profils divers, adaptés aux besoins de compétences des entreprises et disposant d'un savoir-faire et d'un savoir-être spécifique
- Accès à une cvthèque de candidats et à la mise en ligne des offres d'emploi via le site www.defense-mobilite.fr, le N° vert 0800 64 50 85 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Un référent "fonction publique" disponible dans chaque pôle, l'accès au site www.emplois-reserves.defense.gouv.fr (consultation des passeports professionnels des candidats au recrutement dans les trois fonctions publiques)
- Le développement de conventions de partenariat pour faciliter le reclassement professionnel et la performance du service aux entreprises

Défense Mobilité en quelques chiffres

- 680 conseillers Emploi Défense Mobilité
- 15 348 candidats accompagnés en 2009
- 10 pôles régionaux
- 47 antennes locales
- Plus de 400 métiers proposés aux employeurs

Défense Mobilité s'appuie sur un **réseau de proximité** composé de professionnels de la reconversion répartis au plus près des candidats et des employeurs.

En Haute-Marne, l'Antenne défense mobilité de Saint-Dizier/Chaumont, implantée sur les sites de la Base Aérienne 113 et du 61^{ème} Régiment d'artillerie, encadre près de 400 projets professionnels en continu.



Contact :

Antenne défense mobilité de Saint-Dizier – Base aérienne 113 – adm.stdizier@gmail.com
Cellule défense mobilité de Chaumont – 61e RA – reconversion.61ra@live.fr

la lutte contre la fraude aux finances publiques

La lutte contre la fraude aux finances publiques constitue une priorité à laquelle le gouvernement a souhaité donner une impulsion forte.

Il s'agit d'une mission quotidienne impliquant l'ensemble des services de l'Etat et les organismes sociaux. Ils sont réunis, sous la présidence conjointe du procureur de la république et du préfet de département, dans le cadre du Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude (CODAF) qui a vocation à coordonner ces différentes entités pour faciliter les échanges d'informations et mutualiser les bonnes pratiques.

L'activité du CODAF 52 a permis de coordonner 16 opérations en 2010, pour des fraudes estimées approximativement à 62 000 € (soit une moyenne de 3 875 € par opération). Parmi les actions conduites, 7 concernaient des situations de travail illégal et 3 visaient des dissimulations de vie maritale.

Deux importantes affaires d'escroquerie ont déjà été mises à jour en ce début d'année 2011

La première opération a permis de relever 231 infractions. 7 personnes ont été placées en garde à vue et 150 000 € d'avoires criminels ont été saisis ou bloqués.

La seconde opération a permis de relever 50 infractions, pour un montant potentiel de fraude évalué à 1 600 000 €. D'importantes saisies ont également été effectuées dans le cadre de cette opération (notamment 4 véhicules et 7 comptes bancaires). 10 personnes sont mises en cause : 6 sont placées en garde à vue, 1 fait l'objet d'un mandat de recherche.

Pour continuer à lutter efficacement contre cette forme de délinquance, les membres du CODAF, réunis le 3 mars dernier en assemblée plénière, ont arrêté des priorités pour les actions à conduire en 2011.

Les opérations programmées cibleront ainsi les matières suivantes :

- la lutte contre le travail illégal,
- la fraude à la résidence et à l'adresse,
- la fraude à la taxe spéciale sur les véhicules routiers.



Contact : Mathieu PASQUET
Directeur du Pôle Sécurité
Tél. 03 25 30 22 60

le schéma départemental de la coopération intercommunale

La loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales a fixé comme objectif de faire évoluer notre organisation territoriale en raison d'un triple impératif :

- préserver les acquis de la décentralisation,
- renforcer les libertés locales,
- libérer l'énergie des territoires.



A ce titre, l'intercommunalité est appelée à jouer un rôle renouvelé et à être refondue pour gagner en efficience. L'objectif est ainsi d'arriver à une couverture intégrale du territoire par des intercommunalités à fiscalité propre au plus tard le 1er juin 2013 et de structurer ces dernières autour de périmètres regroupant au moins 5 000 habitants, tout en améliorant leur cohérence spatiale et financière. En parallèle, la dissolution des syndicats devenus obsolètes et la concentration des compétences vers les communautés de communes seront engagées.

L'année 2011 sera mise à profit par le représentant de l'Etat dans le département pour proposer un schéma départemental de la coopération intercommunale, en étroite collaboration avec les élus locaux, représentés au sein de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale. Cette instance, associée tout au long du processus de réflexion et disposant d'un pouvoir d'amendement, sera appelée à valider le document final que le préfet arrêtera au plus tard le 31 décembre 2011. Les collectivités et groupements du département seront consultés avant l'été sur le projet de schéma.

La mise en œuvre du schéma sera effectuée en 2012 et 2013, le représentant de l'Etat dans le département disposant de pouvoirs renforcés pour opérer la mise en œuvre jusqu'au 1er juin 2013.

*Contact : Jérôme RUPT
Chef du Service des Collectivités Locales
et des Politiques Publiques
Tél. 03 25 30 22 79*

l'Etat propriétaire

L'Etat a souhaité mettre en œuvre une politique dynamique de son patrimoine immobilier. Cette politique se traduit par un encadrement de la gestion domaniale mise en œuvre par France Domaine, opérateur unique de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat.

Le cadre de cette nouvelle gestion se traduit par la mise en place de deux outils :

- le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière qui, sur la base d'un recensement des occupations existantes pour chacun des services de l'Etat en département, fixe une orientation pluriannuelle de la gestion immobilière de l'Etat avec un objectif de rationalisation des implantations,
- les conventions d'occupation qui régissent les relations entre "l'Etat propriétaire" et les administrations occupantes. Ces conventions fixent notamment le loyer budgétaire dû par l'administration occupante, les critères d'amélioration et le ratio d'occupation cible ainsi que les modalités d'entretien du bâtiment.

L'ensemble du dispositif vise à mettre en place une logique de performance immobilière qui repose sur une occupation rationnelle des bâtiments de l'Etat tout en s'inscrivant dans une gestion plus responsable, compatible avec les engagements pris dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

La conduite de cette politique immobilière est assurée par le Préfet de département en collaboration avec le service France Domaine relevant du directeur départemental des finances publiques. La mise en œuvre de ces actions est coordonnée par le Préfet de région assisté d'un responsable régional de la politique immobilière de l'Etat.

En Haute-Marne, le premier volet du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière a été validé le 19 mai 2010. L'objectif est d'intégrer l'ensemble des services de l'Etat dans le département d'ici la fin 2011.

Les premières conventions d'utilisation ont été signées fin 2010. Le processus de signature doit se terminer fin 2013. Il concerne 1 239 implantations de l'Etat en Haute-Marne dont 300 bâtiments.



Concrètement, en Haute-Marne, la mise en place de la politique immobilière s'est traduite par l'intégration de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations à la cité administrative, permettant une densification de l'occupation de ce bâtiment.

*Contact : Jacqueline PLACIDE
Direction Départementale des Finances Publiques
Tél. 03 25 30 68 08*



nomination d'un correspondant PME

L'amélioration de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et le développement de l'emploi sont des priorités du gouvernement. Le département de la Haute-Marne dispose d'un réseau de PME et d'établissements de taille intermédiaire (ETI) dense et de qualité. Il faut permettre à nos entreprises de pouvoir exprimer tout leur potentiel de développement, de croissance, de créativité et d'innovation. Pour cela, il nous faut poursuivre dans la voie de la simplification de la vie des entreprises et progresser vers l'établissement d'un environnement simplifié et plus favorable à la création d'activité et à la croissance.

Dans ce contexte, l'Etat souhaite que l'administration se rapproche davantage des entreprises pour leur apporter un service encore plus performant et adapté en développant avec elles une relation partenariale.

Dans ce but, un correspondant PME a été nommé dans le département. Son rôle consiste à apporter les informations précises et de qualité à tous les chefs d'entreprise qui en expriment le besoin; il doit être identifié comme un facilitateur dans la résolution des problèmes rencontrés avec l'administration et sera ainsi un point d'entrée naturel des entreprises en son sein.

*Pour le département de la Haute-Marne,
ce correspondant, cadre de la DIRECCTE, est :
Stéphane MENETRIER, correspondant PME
Tél. 03 25 01 67 07*

former les jeunes aux principes de défense

Dans le nouveau contexte de refonte de l'institution militaire et de redéfinition des orientations fondamentales dans le domaine de l'enseignement, il est confié aux ministères de la Défense et de l'Education nationale la mission de former les jeunes citoyens aux principes de notre défense.

Afin de mieux répondre aux attentes de la Nation, le protocole d'accord entre les deux ministères a été réactualisé en 2007. Un socle commun de connaissances et de compétences à acquérir obligatoirement, avant la fin de la scolarité, a été défini.

En Haute-Marne, dans le cadre d'un engagement commun, ces deux ministères œuvrent de concert au moyen d'initiatives ambitieuses et complémentaires.

La réalisation de présentations et de conférences apporte aux scolaires de tous niveaux un appui et un complément d'information appréciable, soit respectivement 712 et 1 394 auditeurs en 2009 et 2010. Par ailleurs, les connaissances scolaires, la préparation à la vie professionnelle, l'accès à un complément d'information et d'orientation professionnelle sont renforcés. Les élèves ont ainsi accès à des stages de découverte (de trois jours) ou de longue durée (de trois semaines) en entreprise. Au sein des formations militaires haut-marnaises, les stagiaires œuvrent dans le secrétariat, la comptabilité, la restauration, l'infrastructure, la mécanique véhicule, voire les matériels spécifiques.

*Contact : Anne-Marie JEANMAIRE
Délégation militaire Départementale
Tél. 03 25 01 65 92*

développer la pratique des activités sportives de nature

La France est reconnue pour la qualité et la diversité des activités physiques et sportives en milieu naturel qu'elle permet. Leur pratique s'exerce en milieu naturel, agricole et forestier - terrestre, aquatique ou aérien - aménagé ou non.

Les sports de nature représentent un puissant vecteur des pratiques sportives et éducatives, de socialisation et d'apprentissage des règles de vie en harmonie avec la nature et avec les autres.

Le succès des journées de découverte et d'initiation organisées sur le site de la Liez à Peigney par le Comité Olympique et Sportif témoigne d'une réelle attractivité pour ces sports : environ 7 000 personnes étaient présentes pour la 3ème édition en juillet 2010.

A ce titre, les sports de nature apparaissent comme une pratique à développer dans le département. Les sites et espaces naturels de la Haute-Marne représentent un patrimoine exceptionnel en termes de beauté et d'authenticité ainsi qu'un terrain de pratique incomparable pour les activités physiques de nature.

Séminaire pour le développement de la politique sportive en Haute-Marne avec les comités départementaux le 28 janvier 2011

Organisé conjointement par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations - Service jeunesse, sports et vie associative - et le Comité Départemental Olympique et Sportif, un séminaire des présidents de comités départementaux sportifs du département a regroupé, sur le site de la base de voile du lac de la Liez, les représentants d'une vingtaine de disciplines qui comptent au total environ 40 000 licenciés soit plus de 72 % de l'ensemble des licenciés de la Haute-Marne.



Cette journée, introduite par M. le Préfet, affichait en premier lieu l'objectif d'informer mais aussi d'accompagner au mieux les comités départementaux sportifs dans le cadre de la campagne d'appels à projets 2011 du Centre National pour le Développement du Sport.

Le deuxième objectif était de présenter un projet de conventionnement pluriannuel avec l'Etat à travers un plan de développement sportif.

Enfin, cette journée a stimulé le partage et les échanges afin de progresser ensemble dans une gouvernance partagée du sport, avec l'objectif ambitieux de construire une politique commune de développement du sport haut-marnais.

*Contact : Mickael GLAUDEL
Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations
Tél. 03 52 09 56 00*

Dans le rétro :

► Semaine du Développement Durable

La huitième édition de la Semaine du Développement Durable a eu lieu du 1er au 7 avril. Le thème retenu pour l'édition 2011 était : "Changeons nos comportements".

A cette occasion, la préfecture et la Direction Départementale des Territoires ont montré l'exemple en organisant des actions internes ou conjointes. Exemples d'opérations qui se sont déroulées dans le département : nettoyage de printemps au bois communal de la Combe Pelée, formation de sensibilisation au développement durable et au Grenelle de l'Environnement, parution de la charte de l'Eco-agent, exposition de photos sur les animaux de la forêt...



Les arrivées :



Lors de sa prise de fonction, le 18 avril 2011, M. Claude MOREL, nouveau préfet de la Haute-Marne, a procédé à un dépôt de gerbe au monument aux Morts, boulevard Thiers à Chaumont, en présence de personnalités civiles et militaires du département.



Le 11 avril 2011, M. Arnaud GARNIER, commissaire de police, a été installé officiellement dans ses fonctions de directeur départemental de la sécurité publique de la Haute-Marne par M. Jacques FOURNIER, directeur central de la sécurité publique du ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

Cette cérémonie était présidée par M. Emmanuel GÉRAT, Secrétaire Général de la préfecture.



M. Stéphane LE GOASTER, ingénieur des ponts, des eaux et forêts, a été nommé directeur de l'agence de l'Office National des Forêts de Haute-Marne à compter du 21 mars 2011.